



# Changement tarification usagers Révéo

## Nous répondons à vos questions !

### 1 Pourquoi ce changement tarifaire ?

À l'issue d'une période de lancement du réseau sur une base attractive depuis 2016, la croissance de l'usage des bornes a conduit à rééquilibrer les tarifs de recharge afin de les corrélés aux coûts réels d'exploitation et de développement pour répondre aux besoins de structuration et de pérennisation de ce service public tourné vers l'avenir. C'est en adoptant le tarif au kWh et à la minute que nous pouvons répondre favorablement aux nouveaux usagers avec la prise en compte des nouvelles technologies de recharge des véhicules électriques qui évoluent. Cette tarification du service a aussi vocation à considérer en équité tous les véhicules électriques selon leurs caractéristiques techniques, tout en favorisant la rotation des véhicules.

► Sur une borne normale, l'abonné Révéo rechargera l'équivalent de 100 Km en moins de 2 heures pour 3,5 € et ce, quel que soit son véhicule.

### 2 Pourquoi les bornes «normales» sont-elles à prix réduit entre 23h et 6h ? Et les autres non ?

La **tarification de nuit** (accordée uniquement aux abonnés Révéo) se veut extrêmement incitative pour répondre au besoin de recharge des utilisateurs ne pouvant bénéficier d'une solution à domicile. Ce type d'usage est attendu sur un temps assez long pendant la nuit et donc, réservé aux stations adaptées à cet usage (bornes normales).

### 3 Pourquoi tous les départements ne changent pas en même temps leur tarification ?

Cette nouvelle tarification a vocation à être harmonisée sur tout le territoire du **réseau Révéo à l'horizon de fin 2021**. Toutefois, en fonction des assemblées délibérantes et de la variété des processus décisionnels au sein des syndicats ou des métropoles, elle s'appliquera en **deux vagues**.

### 4 Qu'est-ce que le réseau Révéo ?

Le réseau Révéo c'est le groupement de **10 syndicats d'énergies** et de **2 Métropoles** de la Région Occitanie pour la création d'un réseau de bornes de recharge contribuant activement au développement de l'électromobilité sur le territoire. En effet, il représente plus de **1 000 bornes** sur toute la Région Occitanie aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. REVEO est l'un des réseaux publics de recharge les plus dense et maillé, offrant un accès au service de rechargement d'un niveau de qualité satisfaisant qui doit être conforté. En l'absence d'offres de services de recharge d'initiatives privées, les collectivités porteuses de REVEO ont investi sur la voie publique pour développer ce service et ainsi soutenir la **mobilité décarbonée**.

### 5 Pour les abonnés ayant souscrit un abonnement avant le changement tarifaire, comment ça se passe ?

Les abonnés ayant souscrit à une offre **avant** changement tarifaire, et ayant donc déjà réglé sur une base annuelle la totalité des frais (12€), **conservent** leur offre. C'est au terme de leur 1<sup>ère</sup> année d'abonnement que leur offre basculera automatiquement au nouveau tarif en vigueur, sur une base mensuelle. En revanche, le calcul du **coût de la recharge** sera établi selon la tarification en vigueur **au moment de l'usage** de la station concernée.

► **Pour accompagner ce changement, le tarif pour les abonnés est maintenu à 1€/mois, jusqu'au 31/12/2021.**

### 6 Les avantages des abonnés Révéo

Être abonné au réseau Révéo permet de bénéficier d'**avantages** : tarifs préférentiels pour les charges, possibilité de réserver un point de charge via l'application, le badge permet de se recharger sur plus de 70% du territoire national grâce au système d'interopérabilité. La **transparence** et **l'équité** entre les utilisateurs de véhicules électriques ont guidé ces dernières évolutions tout en maintenant des **avantages significatifs** à destination des abonnés.